

## Compte-rendu du Comité Consultatif de Chevrières

### Mercredi 11 mars 2015

**Présents :** Donatien Pinon, Grégoire Langlois-Meurinne, Emmanuel Dutheil de La Rochère, Michel Bouchenez, Jean-Claude Ledru, André Judam, Bruno Boulet, Martine Letexier, Mohammed Cherfaoui, Eric Weigandt, Patrick Lefin, Anne Bintein, Christine Bravo, Christian Vervel, Annie Alves, Marie-Christine Moinet.

**Absents excusés :** Christine Bonamy, Jean-Sébastien FLOREK.

**Absents :** Nathalie PHILION.

Donatien Pinon ouvre la séance, Grégoire Langlois-Meurinne est désigné comme secrétaire.

#### **Budget de la commune :**

---

En préambule, Hervé Cosme est venu présenter les grandes lignes du budget. Il ne peut entrer dans la précision car le conseil municipal ne l'a pas encore voté. Néanmoins pour notre commune :

- en 2014, il y a eu un excédent de 181k€ qui est affecté dans les recettes du budget suivant.
- en 2015, le budget de fonctionnement serait de 1.677k€, le budget d'investissement serait de 969k€. Pour équilibrer ce budget il serait nécessaire de prévoir la possibilité de réaliser un emprunt de 300k€.

Il se retire après son intervention une fois les questions épuisées.

#### **Méthode de travail et discussion :**

---

Pour la qualité et l'utilité des travaux du comité consultatif la méthode de fonctionnement suivante est adoptée :

- Les sujets envisagés à l'ordre du jour sont abordés tour à tour sans digression,
- Un préambule de présentation du sujet peut-être fait par le Président ou par toute autre personne qu'il désignera,
- Chacun des membres s'exprime sur le sujet lors d'un tour de table,
- Emmanuel de la Rochère, aidé du secrétaire de séance, fait ensuite une synthèse des prises de paroles,
- Les membres présents approuvent et/ou rectifient cette synthèse,
- Ce memorandum qui constitue l'avis et la recommandation du comité consultatif sur le sujet donné est ensuite porté par les membres du conseil municipal présents auprès de l'ensemble du conseil municipal.

#### **Sujet 1 : Augmentation des impôts locaux :**

---

*La question qui est posée est l'opportunité d'une hausse des impôts locaux. Quels seraient les raisons ou les projets qui rendraient cette hausse acceptable par la population ? Dans quelles conditions peut-elle être effectuée ? Comment l'expliquer au mieux aux habitants de Chevrières ?*

1/ Un membre a réalisé un sondage auprès de 66 habitants. Parmi les 50 retraités sondés 30 ne sont pas d'accord, 20 le sont. Parmi 18 actifs c'est non pour 10 et oui pour 6. Donc 60% des personnes interrogées ne veulent pas d'augmentation et 40% sont d'accord pour une augmentation minime de 0,5 à 1% si les projets sont ciblés.

2/ D'accord pour une augmentation si les travaux sont utiles mais avant de penser à augmenter les impôts il faut augmenter les ressources (installation d'un marché, faire venir des entreprises, etc.)

3/ D'accord pour une augmentation limitée si les travaux présentent de l'intérêt pour la population.

4/ D'accord mais une augmentation très modérée car comme les bases augmentent les impôts augmentent.

5/ Oui pour une augmentation si elle est minime et si les projets ont un intérêt collectif.

6/ Oui pour les mêmes raisons que précédemment mais il faut absolument communiquer : les habitants doivent être mis au courant préalablement et les raisons précises doivent avoir été expliquées.

7/ Non car de fait il y a déjà augmentation par l'augmentation des bases d'imposition et ce serait céder à la facilité. Le conseil municipal doit avant tout étudier toutes les économies possibles poste par poste.

8/ Partagé. Si augmentation il faut des explications factuelles. La mairie doit aussi se contenter du budget qu'elle a comme on le fait dans nos propres budgets, on arbitre en fonction de nos moyens et des priorités.

9/ Plutôt non, chacun fait des efforts sur son budget personnel, la mairie doit aussi en faire.

10/ Les gens ont un ras le bol fiscal, il faut optimiser les dépenses avant de penser augmentation. Comme le font les entreprises, si on passe chaque poste en revue on est souvent surpris des possibilités d'économies globales. Il faut créer et réfléchir à de nouvelles ressources avant de penser à augmenter. Il faut aussi impliquer la population en lui donnant le choix d'arbitrer sur les projets d'investissement.

11/ D'accord si les projets sont concrets et s'il y a de la communication.

12/ Partagé. Si augmentation qu'elle soit minime et des projets concrets pour la population.

#### **MEMORANDUM**

**L'augmentation passe mal, Il faut éviter de céder à une solution de facilité. Avant tout, il faut chercher à augmenter les ressources et/ou faire des économies, les projets envisagés doivent avoir de l'utilité pour la population, être concrets, apporter un plus. Il faut communiquer et impliquer les gens, leur faire choisir les priorités.**

#### **Sujet 2 : La sécurité :**

---

*Le contexte c'est la mise en route prochaine de la vidéo surveillance et l'embauche d'un deuxième policier municipal. La question qui est posée est l'attente de chacun en matière de sécurité sur Chevrières. Quelles seraient les missions prioritaires que doivent gérer les policiers municipaux ?*

1/ La drogue c'est le principal problème, que certains se droguent c'est leur liberté mais que mes enfants soient sollicités par des dealers au sein du village je ne peux l'accepter et le tolérer. Il faut mettre les moyens pour empêcher cela. Le nouveau policier doit avoir cette mission comme priorité. Il devra aussi surveiller les abords du village notamment la zone près des tennis et les chemins piétonniers dans lesquels le trafic a lieu.

2/ La drogue également. Les ados savent tout, ils savent précisément qui deal sur le village. Comme pas grand-chose n'est fait par les adultes ils interprètent cette inaction comme du laxisme. Laisser faire un peu c'est la porte ouverte à beaucoup plus, à de la drogue dure.

3/ Je suis très éloigné du sujet drogue mais ce doit être pris très au sérieux. Sinon la vitesse dans le village et les incivilités routières.

4/ Sur le sujet drogue il faut continuer à harceler les dealers sinon cela ne pourra qu'augmenter. Les camions de betteraves doivent être mieux contrôlés. Ils brûlent les feux la nuit.

5/ Il y a des problèmes de stationnement, il faudrait que des places de stationnement soit marquées au sol dans toutes les rues, particulièrement les plus étroites. Par exemple, dans la rue de la République les gens se garent face à face sur les trottoirs, les voitures ne peuvent plus circuler et les piétons sont obligés de descendre sur la chaussée.

6/ Il faudrait que les chemins soient équipés de barrières pour éviter que des véhicules y circulent, que des gens viennent vider leurs déchets.

7/ Le problème principal c'est la vitesse particulièrement dans les rues de la gare, de Beauvais et de Compiègne, il y a trop de camions en dehors de la période de betteraves qui traversent encore le village.

8/ Pour limiter la vitesse dans les trois rues en grandes lignes droites il faudrait peut-être créer des chicanes, des haricots.

9/ Je suis horrifié par les histoires de drogue, il ne faut rien lâcher sur ce problème. La ligne droite de la rue de la Gare est à revoir, Les véhicules entrent dans la rue Guynemer, pour éviter les feux, beaucoup trop vite et c'est particulièrement angoissant surtout aux heures de sorties d'école.

10/ Surpris par l'importance du problème drogue et il faut le combattre sans relâche. Il serait souhaitable que les jeunes puissent se retrouver dans un lieu avec un encadrement car la nature a horreur du vide. Cela permettrait de mieux contrôler le phénomène. Pour la circulation il faudrait sans doute compliquer la traversée du village.

11/ J'ai repéré qu'il y a des lacunes sur les ERP (Etablissement recevant du Public) en matière incendie et matériel. Un défibrillateur c'est bien mais il faut le matériel qui l'accompagne. Les feux devraient être en fonctionnement au moment des sorties d'école. Il faudrait que le policier forme les personnes qui font traverser, certaines coupent la circulation alors que le piéton est encore à 15m.

12/ Le deal de drogue c'est la priorité, la sécurité des personnes et de nos enfants est notre première liberté. Pour les camions il faut que la déviation se fasse. A quoi sert d'avoir des règlements d'urbanisme si on ne les fait pas respecter en arrêtant les travaux de ceux qui n'ont pas fait les demandes adéquates. Les gens pensent donc qu'il faut éviter de faire les démarches en mairie pour ne pas se faire refuser.

#### **MEMORANDUM**

**La présence de dealers sur le village n'est pas acceptable et doit être combattue sans faiblesse pour que de la drogue ne soit pas proposée à nos enfants sur le village.**

**Il faudrait casser la vitesse dans les trois rues en lignes droites du village et surtout celle de la rue de la Gare. N'y a-t-il pas lieu de créer des aménagements pour cela (chicane, haricots, etc.) qui réduiront également le passage dans le village.**

**Les règles d'Urbanisme doivent être respectées.**

**Les marquages de stationnement sont à développer en concertation avec les riverains. Les accès dans les chemins piétonniers doivent être réservés aux promeneurs et aux personnes autorisées.**

#### **Sujet 3 : Question diverses : les inondations :**

---

*Donatien Pinon fait un rappel de ce qui a été entrepris en matière de curage dans le village et quels sont les aménagements créés au nord dans les rues du Fayel et de la Galette.*

1/ Dans la rue Guynemer il est évoqué un problème de dos d'âne qui a tendance à orienter l'eau dans les terrains privés en cas de fortes pluies.

#### **A noter :**

---

Prochaine réunion du comité consultatif mercredi 18 mai à 20h00.

Sujet : Dans le cadre de la révision du PLU quelles évolutions souhaitons-nous pour le village ?, Quel urbanisme souhaitons-nous pour Chevrières (habitat, zone verte, circulation, commerces, zone artisanale, entreprises, etc) ?

Vous pouvez proposer d'autres sujets.

L'ordre du jour définitif sera arrêté par Donatien Pinon 15 jours avant.

